

PARCOURS D'INTEGRATION DU NOUVEAU SALARIE

Session de 0 jours soit 4,00 heures de formation

Programme de formation

Public visé

Salarié du secteur des services à la personne : SAAD,

Pré-requis

Être en poste en tant qu'intervenant à domicile.

Avoir la possibilité de se connecter sur un outils numériques. (ordinateur, téléphone, tablette)

Avoir acces à à une boîte mail

Objectifs pédagogiques

- Permettre aux nouveaux salariés de s'intégrer plus favorablement et de s'imprégner des attentes du m'étier et de leur association lors du premier mois de l'embauche.

Description / Contenu

Parcours de 11 modules, qui reprennent les thématiques suivantes

Les essentiels: 6 modules, obligatoires, avec une restriction d'achèvement :

- La présentation du métier de l'aide à domicile
- La posture professionnelle
- La préparation d'intervention
- La première intervention
- L'organisation de l'intervention
- La limites des tâches et des risques professionnels

Les complémentaires : 5 modules libre d'accès après voir fini les 6 premiers modules

- Les techniques d'entretien du cadre de vie
- Gestion du budget et des courses
- Préparation des repas
- Sensibilisation aux différentes pathologies et au vieillissement.
- Prévention des risques

Modalités pédagogiques

100% E-learning

Accès durant 1 an au parcours PINS

Moyens et supports pédagogiques

Plateforme LMS MOODLE accessible sur les outils numérique comme le téléphone, la tablette et l'ordinateur.

Possibilité d'imprimer le contenu pédagogique.

Modalités d'évaluation et de suivi

- ☐ Test de connaissance
- ☐ Évaluation en cours de formation
- ☐ Attestation remise au stagiaire
- ☐ Évaluation de la formation par le stagiaire en fin de session



